

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2008**

### *COMPTE RENDU*

#### **Approuvé le**

L'an deux mille huit, le huit octobre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de Bois le Roi, sous la Présidence de Madame DELPORTE, Maire.

Etaient présents (21): Mme DELPORTE, M. SEUILLOT, Mme LE QUELLENEC, M. NIVERT, Mme GRIZARD, M. MONPERT, Mmes CLAUDET, SPEHAR, MM. CAMISULI, TACCON, MALVOISIN, ALEMANY, LECLERCQ, Mmes BELMIN, DEKKER, PRUZINA, M. PEIGNEN, Mme GUEROT, MM. DANIEL, BONY, Mme GIRE.

Procurations (7): M. MAUBERT à M. MONPERT  
M. LEFEVRE à Mme BELMIN  
Mme DUCHENNE à M. MALVOISIN  
Mme PARKER à Mme LE QUELLENEC  
M. DINTILHAC à Mme DEKKER  
Mme REGNIER à M. SEUILLOT  
Mme BLAIS-PERRIN à M. BONY

Excusés (8): MM. MAUBERT, LEFEVRE, Mmes DUCHENNE, PARKER, M. DINTILHAC, Mme REGNIER, M. LEBEGUE, Mme BLAIS-PERRIN

Absent (0) :

En exercice	:	29
Présents	:	21
Votants	:	28

Madame DELPORTE déclare la séance ouverte à 20h30.

Monsieur LECLERCQ est élu secrétaire de séance à l'unanimité

#### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2008**

Le Conseil Municipal approuve ce compte rendu à l'unanimité.

#### **1/ TARIF POUR ACTIVITES SPORTIVES A DESTINATION DES ADOLESCENTS**

Madame SPEHAR rappelle que pendant l'été 2008, la ville a mis en place des activités sportives destinés aux adolescents (de 12 à 18 ans). Cette initiative a connu un succès encourageant et la municipalité propose de la reconduire.

Les activités sont encadrées par un éducateur de la commune et se déroulent sur la Base de Loisirs de Bois le Roi. Pendant les vacances de la Toussaint, trois journées, dont deux itinérantes seront organisées.

Madame le Maire propose d'appliquer à ces activités le tarif suivant :

Par adolescent :

1 journée : 12 €  
½ journée : 6 €

Madame GIRE demande sur quelle base a été fixé ce tarif.

Madame SPEHAR lui répond que la commune va prendre à sa charge environ 60 % de ce qui est facturé.

Madame GIRE dit que c'est une bonne chose que la commune organise et finance ce type d'activité. Néanmoins, elle souhaite qu'à l'avenir ce type de tarifs soit étudié préalablement en commission.

Monsieur MALVOISIN demande s'il pourra être envisager également des sorties culturelles à destination du même public.

Madame le Maire lui répond que cela sera également étudié.

Madame le Maire demande au conseil d'approuver ces tarifs.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, fixe les tarifs tels que ci-dessus décrits pour les activités sportives à destination des adolescents de la commune.

Madame SPEAHAR profite de l'occasion pour présenter « Le Kiosque », publication jeunesse de la commune qui sortira environ tous les deux mois. Il s'agit d'un espace d'expression libre alimenté par les jeunes bacots.

Madame GIRE veut savoir s'il est possible de publier en entier le nom des jeunes contributeurs afin de faciliter le bouche à oreille au sujet de cette publication.

Madame SPEHAR lui répond que cela va être étudié et éventuellement mis en place s'il n'y a pas d'obstacle de nature juridique. Enfin, pour terminer sur ce sujet, un pot pour le lancement du « Kiosque » sera organisé le 25 octobre à 14h30 en mairie.

## **INFORMATIONS**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un bilan de ce qui a été réalisé depuis 6 mois à la Communauté de Communes du Pays de Seine. Cette présentation est suivie d'un exposé sur les perspectives d'évolution de l'intercommunalité.

Monsieur PEIGNEN demande si l'intercommunalité envisage d'acquérir une balayeuse partagée entre les 4 communes.

Madame le Maire lui répond que cela sera étudié. Cependant, il s'agit d'un investissement coûteux qui apporte certes un service, mais ne permet pas de faire rentrer de nouvelles recettes.

Monsieur PEIGNEN veut savoir pourquoi les choses avancent actuellement à la Communauté de Communes alors que tout était bloqué lors du précédent mandat.

Madame le Maire explique qu'il y a une différence de méthode qui permet maintenant de travailler dans la sérénité et la concertation. Les choix sont faits rationnellement, avec une volonté de consensus.

Monsieur MONPERT ajoute que les projets proposés ne sont pas forcément les mêmes que sous le précédent mandat. De plus les contentieux qui subsistaient ont été réglés dès le début du mandat. Le climat est maintenant apaisé et propice au travail.

Monsieur TACCON précise que la confiance a créé un dynamisme qui permet à chaque commune d'y trouver son compte.

Enfin, Madame le Maire rappelle que chacun des deux groupes d'opposition municipale a une place de suppléant dans l'assemblée intercommunale. Monsieur BONY est régulièrement présent aux séances de cette assemblée et il ne tient qu'à Monsieur DANEL d'y participer.

STIF/SNCF Rive Droite et Rive Gauche :

Une réunion organisée par le STIF aura lieu le 21 octobre à Paris pour présenter aux élus le cadencement des trains qui deviendra effectif le 14 décembre.

## **Agenda**

Concours de photos à La Poste du 1<sup>er</sup> au 20 octobre.

## **Prochain conseil : Le mercredi 12 novembre 2008**

La séance est levée à 21 heures 35.